

Les différences entre les principales sources sur l'emploi

L'analyse conjoncturelle de l'emploi est réalisée d'une part à partir des Estimations d'emploi, source statistique fondée sur les données administratives transmises par les employeurs, notamment les déclarations sociales nominatives ; elles permettent de mesurer avec une grande précision les évolutions d'emploi chaque trimestre. D'autre part, l'enquête Emploi en continu (EEC), réalisée auprès d'un échantillon de personnes, permet de mettre en regard l'emploi et le chômage au sens du BIT, et est donc la seule source qui permette de calculer le taux de chômage. Elle fournit aussi des informations détaillées sur l'insertion sur le marché du travail selon les caractéristiques sociodémographiques.

La très forte hausse de l'emploi qui a suivi la crise sanitaire de 2020 s'est accompagnée d'une divergence plus grande que par le passé entre ces deux sources. Ainsi, sur les années 2020 à 2023, l'emploi a fortement augmenté dans l'EEC, de 1,4 million d'emplois, mais plus encore dans les Estimations d'emploi, avec 338 000 créations d'emplois supplémentaires. Trois facteurs principaux expliquent cette divergence : un dynamisme de l'emploi marqué pour des types d'emploi davantage sous-déclarés par les personnes répondant à l'EEC ; des différences liées au champ et à l'échantillonnage de l'EEC ; une sous-représentation dans l'enquête Emploi de l'emploi des personnes nées à l'étranger.

En 2024, avec le ralentissement du marché du travail, ces facteurs ne contribuent plus autant et l'enquête Emploi est un peu plus dynamique que les sources administratives.

Plusieurs sources statistiques peuvent être mobilisées pour mesurer et décrire l'emploi. Elles n'ont pas les mêmes finalités et diffèrent donc par la nature et l'origine des données recueillies, le degré de précision, mais aussi par les concepts couverts [Insee, 2021]. En particulier, l'Insee produit deux sources statistiques de référence pour le suivi conjoncturel de l'emploi au niveau national, qui ont chacune leurs avantages et leurs limites : d'une part, les *Estimations d'emploi* sont fondées sur les données administratives que tous les employeurs doivent renseigner, notamment les déclarations sociales nominatives (DSN) pour les salariés ; d'autre part, l'*enquête Emploi en continu (EEC)* interroge chaque trimestre environ 90 000 personnes sur leur situation d'activité (emploi, chômage ou inactivité) en suivant les prescriptions du Bureau international du travail (BIT).

Chacune de ces deux sources statistiques présente des avantages selon l'usage souhaité et, pour chaque besoin particulier, l'une d'elles pourra faire référence. Pour mesurer le nombre d'emplois et son évolution trimestrielle ou annuelle, les Estimations d'emploi constituent la source de référence [Insee, 2021]. En effet, le caractère exhaustif des données administratives permet une précision importante, sans aléa de sondage, contrairement aux données d'enquêtes. L'EEC est en revanche la seule source statistique fournissant une mesure au niveau national des concepts d'activité (emploi, chômage et inactivité) au sens du BIT, la plus harmonisée possible entre tous les pays. Elle permet par exemple d'assurer la meilleure comparabilité possible des taux d'emploi et de chômage entre pays. Par ailleurs, la très grande richesse du questionnaire de l'EEC permet de disposer d'informations détaillées sur les caractéristiques des personnes (âge, sexe, niveau de diplôme, situation de handicap, etc.) et des emplois occupés (type de contrat de travail, temps de travail, catégorie socioprofessionnelle, etc.). L'enquête éclaire donc sur l'insertion sur le marché du travail selon le groupe d'appartenance (taux d'emploi des jeunes, des personnes en situation de handicap, etc.). En outre, au-delà des questions de dénombrement, la richesse du questionnaire permet de poser un diagnostic complet sur les composantes de l'emploi : seule l'EEC permet de suivre la proportion d'emploi à temps partiel, la part du sous-emploi et le nombre d'heures effectivement travaillées, autant d'informations mises à disposition par l'Insee chaque trimestre.

S'agissant de la mesure de l'emploi, chacune de ces deux sources se réfère aux critères définis par le Bureau international du travail (BIT). Elles utilisent donc des concepts très proches : une personne est

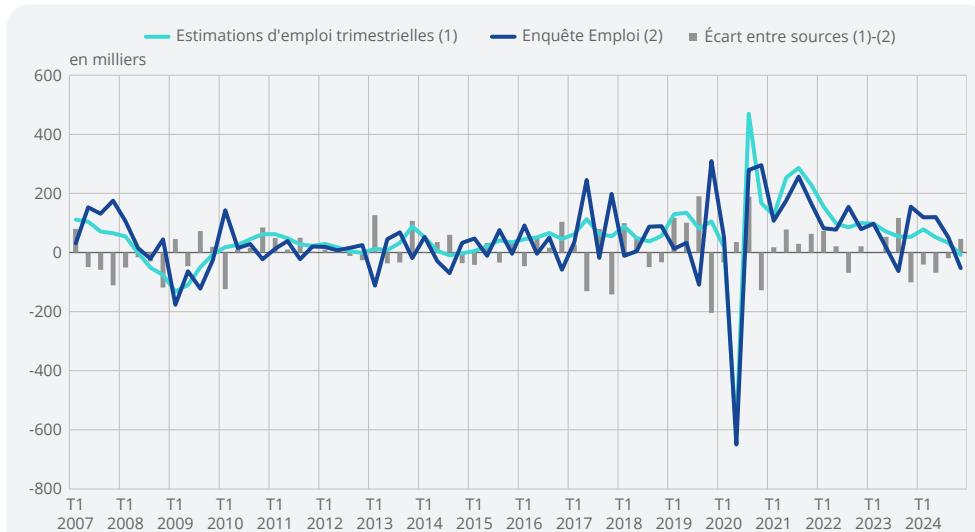
en emploi si, durant une semaine donnée, elle est engagée dans une activité visant à produire des biens ou à fournir des services, en échange d'une rémunération ou d'un profit¹. Cette définition inclut les personnes « au travail » durant la semaine de référence, c'est-à-dire qui ont travaillé au moins une heure, ainsi que les personnes qui n'étaient pas « au travail » en raison d'une absence temporaire, notamment celles en congé ou au chômage partiel.

Bien que ces deux sources soient proches conceptuellement, les résultats qu'elles fournissent en niveau différent, l'EEC conduisant à un niveau d'emploi inférieur. Cet écart est imputable en partie aux écarts de champ ou de mode de collecte de chacune de ces sources : notamment, seule l'EEC prend en compte les transfrontaliers résidant en France, ainsi que des emplois qui ne seraient pas déclarés aux régimes sociaux ; à l'inverse, seules les sources administratives incluent les résidents de communautés (internats, foyers de travailleurs, etc.) [Picart, 2019].

Exploitées au trimestre, les deux sources fournissent régulièrement des messages différents

En outre, les évolutions au trimestre diffèrent régulièrement, l'enquête Emploi étant plus volatile que les sources administratives ► **figure 1**. C'est un trait commun aux sources équivalentes dans les autres pays. En effet, l'EEC, malgré la taille de son échantillon, comporte, comme toute enquête, un aléa statistique. Le taux d'emploi trimestriel est estimé avec un intervalle de confiance à 95 % de plus ou moins 0,4 point en France métropolitaine (niveau et variation trimestrielle), soit environ plus ou moins 150 000 personnes en emploi. Cette plus forte volatilité se traduit aussi parfois dans les évolutions annuelles, même si sur le moyen ou long terme, les évolutions estimées de part et d'autre sont globalement cohérentes.

► 1. Estimations trimestrielles de l'emploi total de 2007 à 2024



Note : Pour les Estimations d'emploi, données provisoires depuis 2023, données préliminaires pour l'emploi non salarié en 2024.

Lecture : Au quatrième trimestre 2024, l'emploi au sens de l'enquête Emploi a diminué de 53 000 par rapport au troisième trimestre 2024, soit une évolution inférieure de 46 000 à celle calculée à partir des Estimations d'emploi.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, enquête Emploi 2024 et séries longues sur le marché du travail, Estimations d'emploi.

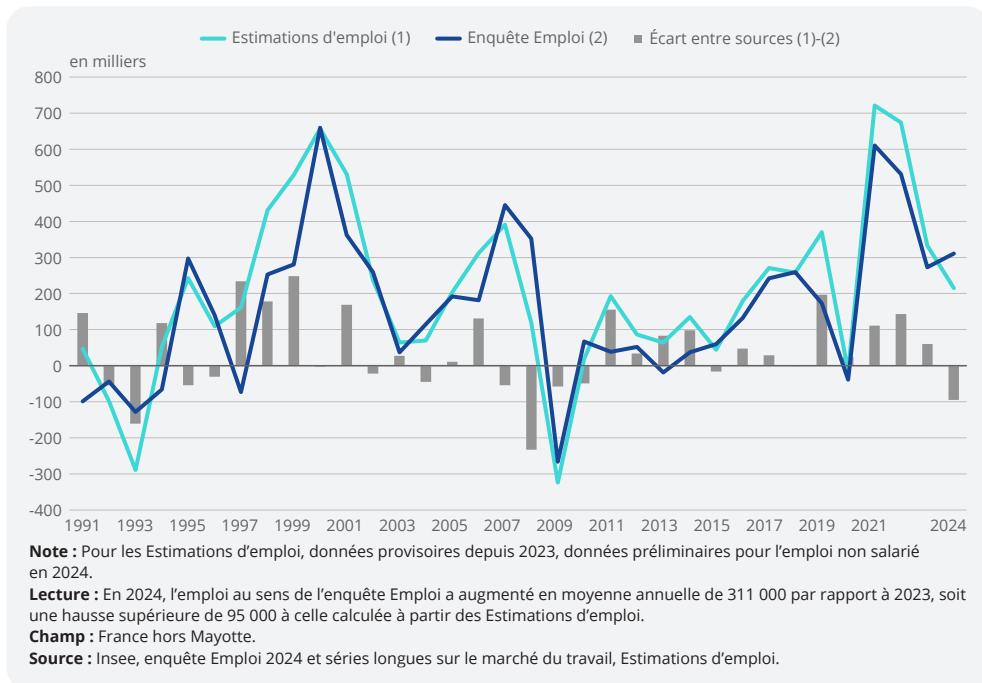
¹ La notion d'« emploi » diffère de celle de « travail » : notamment le travail non rémunéré (bénévolat, domestique) n'est pas considéré comme de l'emploi.

Exploitées à l'année, les deux sources ont divergé depuis 2021

En 2020, malgré la crise sanitaire qui a mis à l'épreuve les différentes sources statistiques, les évolutions ont été plutôt convergentes. Mais elles ont à nouveau divergé entre 2021 et 2023. Au total, entre 2020 et 2023, l'emploi en moyenne annuelle a augmenté de 1 713 000 dans les Estimations d'emploi et de 1 375 000 dans l'EEC, soit un écart de 338 000 sur quatre ans.

Cet écart de plus de 84 000 emplois par an est élevé au vu des variations sur longue période : l'écart en valeur absolue n'a dépassé 110 000 qu'un peu plus d'une année sur trois sur les trois décennies précédentes ►figure 2. Des écarts marqués s'observent en particulier lors des phases de fortes évolutions de l'emploi, notamment à la fin des années 1990. Les écarts récents doivent donc d'abord être analysés au regard de l'ampleur de la hausse cumulée depuis 2019, inédite depuis trente ans. Par ailleurs, les différences entre sources statistiques sur l'emploi ne sont pas propres à la France et des écarts de croissance existent ainsi dans d'autres pays au cours des années récentes [Insee, 2021].

► 2. Évolutions en moyenne annuelle de l'emploi total



Entre 2019 et 2023, l'emploi des alternants, micro-entrepreneurs et seniors a fortement augmenté, alors que ces catégories sont structurellement moins bien déclarées dans l'EEC

La divergence de l'emploi depuis l'avant-crise sanitaire (2019) a été précisément analysée en recourant notamment à l'appariement sur données individuelles [Insee, 2025]. Il ressort en particulier qu'entre 2019 et 2023, la hausse de l'emploi a reposé sur trois populations ou formes d'emploi qui se sont fortement développées : les alternants, les micro-entrepreneurs et les salariés de 60 ans ou plus. Ainsi, si ces trois catégories pèsent pour un peu plus de 10 % du stock des emplois en 2019, elles représentent près des deux tiers des créations d'emplois entre 2019 et 2023 ►figure 3. La refonte de l'offre de formation en alternance et les mesures de soutien à l'apprentissage expliquent le

développement de l'alternance sur la période (23 % des emplois créés au sens des Estimations d'emploi sur la période). Par ailleurs, l'essor des micro-entrepreneurs (22 % des créations d'emploi) a été porté par le doublement du plafond du chiffre d'affaires en 2018. Enfin, l'emploi des salariés âgés de 60 ans ou plus a continué de croître fortement au cours des dernières années (21 % de la hausse de l'emploi) en raison notamment des différentes réformes des retraites.

► 3. Répartition de l'emploi et des créations d'emploi

en %

Forme d'emploi	Part dans l'emploi en 2019	Part dans les créations d'emploi entre 2019 et 2023
Alternants	2,2	23,0
Micro-entrepreneurs	3,0	21,9
Salariés de 60 ans ou plus	5,5	20,8
Autres emplois	89,3	34,4

Note : Pour les Estimations d'emploi, données provisoires depuis 2022, données préliminaires pour l'emploi non salarié en 2023.

Lecture : En 2019, la part des alternants (apprentis et salariés en contrat de professionnalisation) dans l'emploi total est de 2,2 %. Les alternants contribuent à 23,0 % de l'ensemble des créations d'emploi entre 2019 et 2023.

Champ : France hors Mayotte.

Sources : Insee, enquête Emploi 2023 et séries longues sur le marché du travail, Estimations d'emploi, base Non salariés.

Or les appariements des données individuelles de l'EEC et des données administratives attestent d'une sous-déclaration élevée pour ces catégories dans l'EEC : 5 % de l'ensemble des emplois comptabilisés dans les données administratives des Estimations d'emploi ne sont pas repérés comme des emplois dans l'EEC ; mais cette sous-déclaration s'élève à 14 % parmi les micro-entrepreneurs, 12 % parmi les alternants et même 19 % parmi les 60 ans et plus. Au total, la sous-déclaration dans l'EEC de ces trois catégories d'emploi les plus dynamiques est estimée à 16 %, quatre fois plus que toutes les autres. En supposant une sous-déclaration constante entre 2019 et 2023, la conjonction du fort dynamisme de l'emploi et d'une forte sous-déclaration dans l'EEC conduit à ce que ces trois catégories contribuent pour +180 000 emplois à la divergence entre les deux sources.

Les ressorts de la sous-déclaration sont propres à chacune de ces catégories

Dans le cas des alternants, la sous-déclaration en emploi dans l'EEC peut avoir plusieurs ressorts. Elle est ainsi beaucoup plus fréquente en cas de réponse par un « proxy », c'est-à-dire par une personne vivant dans le même logement que l'intéressé qui aurait répondu à sa place : 17 % contre 8 % lorsque le jeune répond directement. Par ailleurs, en raison du mode d'organisation de l'alternance, qui combine des périodes en entreprise et des périodes de formation, il est probable que si la semaine d'interrogation à l'EEC tombe durant une période de formation, l'enquêté (ou son proche parent) indique qu'il n'a pas travaillé au cours de cette même semaine, contrairement aux consignes explicites dans le questionnaire qui sont conformes aux recommandations européennes de mesure de l'emploi au sens du BIT. Cette hypothèse est renforcée par le fait que, parmi les alternants, la sous-déclaration est plus forte pour les apprentis que pour les bénéficiaires d'un contrat de professionnalisation, dont le temps passé en formation est souvent plus court que celui des apprentis.

Parmi les salariés seniors, la sous-déclaration est bien plus forte dans les cas de cumul emploi-retraite : 45 % contre 7 % en cas de non-cumul, parmi les 60 ans ou plus. Dans les situations de cumul, les revenus d'activité perçus peuvent être considérés comme un revenu d'appoint au regard de la pension de retraite, conduisant à ce que les personnes interrogées ne déclarent pas cette activité, malgré les consignes conformes à celles du Bureau international du travail (BIT). Par ailleurs, pour les seniors salariés ne cumulant pas avec une pension de retraite, des situations à la frontière de l'inactivité (fin de poste et liquidation de comptes épargne temps par exemple) peuvent augmenter le risque de sous-déclaration de l'emploi.

Enfin, dans l'EEC, les micro-entrepreneurs dont c'est l'activité principale (les micro-entrepreneurs qui déclarent par exemple une activité salariée principale sont ici exclus) présentent un taux de sous-déclaration près de trois fois supérieur à celui des non-salariés classiques (14 % contre 5 %). Parmi les micro-entrepreneurs, cette sous-déclaration décroît fortement avec le revenu trimestriel perçu : de 29 % si aucun chiffre d'affaires n'a été perçu à 4 % si ce dernier dépasse 9 000 euros. Pour un micro-entrepreneur, dont les revenus peuvent être très variables d'un trimestre à l'autre, voire d'une semaine à l'autre, le chiffre d'affaires perçu est corrélé au volume de travail : un faible revenu d'activité réduit donc la probabilité d'avoir eu une activité au cours de la semaine de référence de l'enquête Emploi. L'écart sur cette catégorie d'emploi relève alors davantage d'une différence de concept entre sources (la personne n'a pas eu d'activité de micro-entrepreneur au cours de sa semaine d'interrogation à l'enquête Emploi) que d'une sous-déclaration effective. Au sens des Estimations d'emploi, tout micro-entrepreneur ayant perçu un chiffre d'affaires au cours de l'année est considéré comme étant en emploi en fin d'année (quand bien même il n'a aucune activité au cours du dernier trimestre).

D'autres facteurs expliquent le moindre dynamisme dans l'enquête Emploi : effets de champ et de construction de l'échantillon

Conformément au règlement européen qui régit la conduite de l'enquête Emploi et de toutes les enquêtes « *Labour Force Survey* » des autres pays de l'Union européenne, l'EEC ne porte que sur la population vivant dans les logements ordinaires. Elle exclut donc les individus vivant dans des communautés (foyers de jeunes travailleurs, résidences étudiantes, etc.). Or, d'après les Estimations d'emploi, entre 2019 et 2023, l'emploi salarié des personnes vivant en communauté a augmenté trois fois plus vite que celui des personnes vivant dans un logement ordinaire. Compte tenu du faible poids des résidents en communauté dans l'emploi total (environ 1 %), cela influe peu sur l'emploi total, mais contribue pour +45 000 emplois à la divergence entre sources.

L'échantillon de l'EEC est mis à jour chaque année afin d'intégrer au mieux les dernières évolutions du parc de logements (constructions, destructions), à partir du fichier démographique sur les logements et les individus (*Fidéli*) pour la France métropolitaine. Cependant, il n'est pas possible de représenter exactement à un instant donné le stock de logements en France dans l'enquête. D'abord, la constitution du fichier Fidéli nécessite un délai incompressible pour intégrer l'ensemble des informations issues de sources variées (bâtiments, impôt sur le revenu, etc.). Ensuite, l'intégration des constructions les plus récentes peut nécessiter un certain temps. Enfin, la méthode d'échantillonnage et de calage utilisée pour l'EEC ne garantit pas une représentativité parfaite des logements récents. Par conséquent, la proportion de logements construits depuis moins de 10 ans est structurellement sous-estimée dans l'EEC : elle s'élevait à environ 8 % en 2021, contre 11 % dans l'[Enquête annuelle de recensement \(EAR\)](#). Or, ces logements récents sont, toutes choses égales par ailleurs, plus fréquemment occupés par des personnes en emploi. Un déménagement est en effet fréquemment associé à l'obtention récente d'un emploi. La sous-estimation des logements récents n'est pas nécessairement problématique, mais elle contribue à décaler les variations conjoncturelles de l'emploi. En appliquant une méthode de recalage des données de l'EEC sur les nombres de logements récents issus des EAR, ce facteur peut expliquer un écart d'environ +40 000 emplois sur la divergence d'ensemble.

L'emploi salarié des personnes nées à l'étranger, en forte hausse, est sous-représenté dans l'enquête Emploi

Entre 2019 et 2023, l'emploi salarié des personnes nées à l'étranger a fortement augmenté. Cette dynamique ne se reflète qu'en partie dans les résultats de l'EEC. Ainsi, alors que les personnes nées à l'étranger représentent 14 % du niveau de l'emploi, elles contribuent pour 35 % à l'écart de dynamique entre Estimations d'emploi et EEC. La moindre hausse de l'emploi des personnes nées à l'étranger dans l'EEC ne semble pas s'expliquer par les phénomènes précédemment décrits (sous-déclaration, différence de champ ou sous-représentation des logements construits récemment) : par exemple, toutes choses égales par ailleurs, les appariements réalisés montrent que la sous-déclaration de l'emploi dans l'EEC est à peine différente pour les personnes nées à l'étranger et pour celles nées en France.

Si les personnes nées à l'étranger sont correctement représentées dans la population totale dans l'EEC, leur part dans l'emploi salarié apparaît structurellement sous-estimée dans cette enquête. Ceci résulterait d'un taux de réponse plus faible dans l'EEC des individus à la fois nés à l'étranger et en emploi. Ce léger biais, qu'il n'est pas possible de redresser entièrement via la méthode de pondération de l'enquête, a significativement contribué à la divergence entre sources sur l'emploi lors de la période récente, du fait des forts écarts d'évolution de l'emploi entre les personnes nées en France et celles nées à l'étranger. Une comparaison des données d'emploi salarié de l'EEC avec celles des EAR suggère que la part des personnes nées à l'étranger dans l'emploi salarié pourrait être sous-estimée d'environ 15 % dans l'EEC. En supposant cette sous-estimation constante sur la période 2019-2023, la contribution de cette moindre représentativité de l'emploi des personnes nées à l'étranger à l'écart entre sources est estimée à +85 000 sur 2019-2023.

L'écart de dynamisme entre les Estimations d'emploi et l'enquête Emploi entre 2019 et 2023 est en grande partie expliqué

Au final, la sous-déclaration des formes d'emploi les plus dynamiques, la sous-représentation de l'emploi salarié des personnes nées à l'étranger, ainsi que les effets liés au champ et à la construction de l'échantillon de l'EEC, permettent d'expliquer l'essentiel des écarts de dynamisme de l'emploi

► figure 4.

► 4. Contribution à l'écart d'évolution d'emploi entre Estimations d'emploi et enquête Emploi en continu, de 2019 à 2023

en milliers

Effet	Contribution à l'écart
Effet 1 – Sous-déclaration	176
Alternants	60
Micro-entrepreneurs	53
Salariés de 60 ans ou plus	63
Effet 2 – Champ et mesure	85
Communautés	45
Logements neufs	40
Effet 3 – Sous-représentation de l'emploi des personnes nées à l'étranger	85
Total expliqué	345

Lecture : Entre 2019 et 2023, l'écart d'évolution que l'on sait expliquer entre Estimations d'emploi et enquête Emploi en continu est de 345 000 emplois, dont 176 000 s'expliquent par la sous-déclaration.

Champ : France hors Mayotte.

Sources : Insee, enquête Emploi et sources administratives sur l'emploi.

La part non expliquée restante pourrait renvoyer à certaines caractéristiques propres aux Estimations d'emploi. Par exemple, il se peut, compte tenu de la période de fortes difficultés de recrutement qui a suivi la crise sanitaire, qu'une diminution de l'emploi non déclaré au cours de la période ait contribué à surestimer la hausse de l'emploi déclaré dans les données administratives ; il n'est toutefois pas possible à ce jour de le démontrer et encore moins de le quantifier.

En 2024, l'enquête Emploi est un peu plus dynamique

Depuis 2024, avec un marché du travail redevenu atone, certains facteurs de divergence entre les deux sources se réduisent, voire s'inversent. Par exemple, le ralentissement de l'emploi en alternance conduit à ce que leur forte sous-déclaration ne contribue plus autant à l'écart qu'au cours des années précédentes. Les données provisoires sur l'année 2024 indiquent ainsi un dynamisme un peu plus marqué dans l'EEC par rapport aux Estimations d'emploi (310 000 emplois créés contre 210 000 emplois créés en moyenne sur l'année). ●

Auteurs :

Marianne Fabre (Insee)
Yves Jauneau (Insee)
Vladimir Passeron (Insee)

► Pour en savoir plus

- **Fabre M., Jauneau Y.**, « Pourquoi les sources de référence sur l'emploi ont-elles divergé entre 2019 et 2023 ? », le Blog de l'Insee, février 2025.
- **Insee**, « Les statistiques sur l'emploi – Concepts et méthodes pour estimer l'emploi salarié conjoncturel », mai 2022.
- **Insee**, « Les statistiques sur l'emploi – Quelle source choisir pour quel usage ? », juillet 2021.
- **Picart C.**, « Enseignements sur les estimations d'emploi de l'appariement entre l'enquête Emploi et les bases administratives en 2012 », Documents de travail n° F1906, Insee, octobre 2019.